



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **23 mars 2015**

Délibération n° 2015-0232

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 mars 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Belaziz (pouvoir à M. Llung), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Reynard).

Conseil du 23 mars 2015**Délibération n° 2015-0232**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 février 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

En application des articles 26 et 36 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, il est créé, au 1er janvier 2015, une collectivité à statut particulier, au sens de l'article 72 de la Constitution, dénommée "Métropole de Lyon", en lieu et place de la Communauté urbaine de Lyon et, dans les limites territoriales précédemment reconnues à celle-ci, du Département du Rhône.

Afin d'associer plus largement les élus aux travaux relatifs à la construction de la Métropole de Lyon, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon, par délibération n° 2014-0132 du 23 juin 2014, a procédé à la création d'une Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon.

Modalités de représentation

Par délibération n° 2015-0057 du 26 janvier 2015, le Conseil de la Métropole reconduit le principe de cette commission et a désigné à cet effet 27 titulaires et 27 suppléants, monsieur le Président de la Métropole étant président de droit de cette Commission :

Titulaires	Suppléants
1 - M. David Kimelfeld	1 - Mme Murielle Laurent
2 - Mme Annie Guillemot	2 - Mme Sandrine Runel
3 - M. Bernard Rivalta	3 - M. Olivier Brachet
4 - M. Christian Coulon	4 - M. Jérôme Sturla
5 - Mme Brigitte Jannot	5 - Mme Hélène Geoffroy
6 - Mme Michèle Vullien	6 - M. Yves Jeandin
7 - M. Marc Grivel	7 - M. Gilles Pillon
8 - M. Denis Bousson	8 - M. Joël Piegay
9 - M. Hubert Guimet	9 - M. Arthur Roche
10 - M. Philippe Cochet	10 - M. Gaël Petit
11 - M. François-Noël Buffet	11 - Mme Véronique Sarselli
12 - Mme Laurence Balas	12 - Mme Inès de Lavernée
13 - M. Michel Forissier	13 - M. Christophe Quiniou
14 - Mme Claude Reynard	14 - Mme Nora Berra
15 - Mme Agnès Gardon-Chemain	15 - Mme Alice de Maillard

16 - M. Jean-Paul Bret	16 - M. Richard Llung
17 - M. Damien Berthilier	17 - Mme Claire Le Franc
18 - M. Bernard Genin	18 - Mme Marie-Christine 18 - Burricand
19 - Mme Fouziya Bouzerda	19 - Mme Marylène Millet
20 - Mme Corinne Iehl	20 - M. Pierre Hémon
21 - Mme Catherine Panassier	21 - M. Eric Desbos
22 - M. Lucien Barge	22 - M. Jean-Jacques Sellès
23 - Mme Elsa Michonneau	23 - Mme Ludivine Piantoni
24 - M. Christophe Geourjon	24 - M. Bernard Gillet
25 - Mme Pascale Cochet	25 - M. Rolland Jacquet
26 - Mme Nathalie Perrin-Gilbert	26 - M. André Gachet
27 - M. Christophe Boudot	27 - M. Michel Casola

Suite à la démission de M. Olivier Brachet de son mandat de Conseiller métropolitain, il appartient au Conseil de désigner un nouveau représentant suppléant au sein de cette commission ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne madame Anne Brugnera en tant que suppléante pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de la Commission spéciale chargée du suivi de la création de la Métropole de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 mars 2015.